



Observatoire de la Vie étudiante

Numéro 28 - Février 2017

Les bacheliers 2012 inscrits en 1^{ère} année de Licence

Les déterminants de la réussite totale ou partielle en 1^{ère} année de Licence à l'Université d'Orléans en 2012-2013.

L'étude présentée ici sur la réussite en 1^{ère} année de Licence dans notre établissement, à partir des données issues d'APOGEE¹, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en 1^{ère} année de Licence s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

Pour cette année universitaire, 2012-2013, 1688 néo-bacheliers étaient inscrits en 1^{ère} année de Licence à l'université d'Orléans. 773 étudiants ont validé au moins un semestre de leur Licence soit **un taux de passage moyen de 45,8 %** ; parmi eux, 553 ont validé leurs deux semestres.

Quelle réussite pour quel parcours scolaire ?

La population des inscrits en 1^{ère} année de Licence est particulièrement féminine : 55,9 % de jeunes étudiantes contre 44,1 % d'étudiants. **Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins**, l'écart est significatif (50,7 % contre 39,5 %).

L'âge d'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat ainsi que la mention obtenue au baccalauréat appa-

	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Baccalauréat de type général	57,2 %
Autre baccalauréat	10,0 %
Bacheliers à l'heure ou en avance en formation initiale	53,7 %
Bacheliers ayant au moins un an de retard en formation initiale	27,9 %
Baccalauréat obtenu avec mention (TB, Bien, AB)	71,3 %
Baccalauréat obtenu avec mention Passable	32,9 %

raissent comme des éléments déterminants dans le taux de passage.

Parmi les bacheliers généralistes, ce sont les scientifiques qui, plus souvent que la moyenne, ont validé au moins un semestre : 61,1% pour les scientifiques, 57,3% pour les littéraires et 53,9% pour les économistes; les écarts observés ne sont cependant pas significatifs.

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat général sont également ceux qui, plus souvent que la moyenne, ont obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » :

75,9% des généralistes contre 48,5% pour les non généralistes quand cela concerne 69,3% de l'ensemble des néo-bacheliers.

Quelle réussite pour quelle formation suivie ?

Les domaines présentant un taux de passage nettement supérieur à la moyenne sont ceux de Sciences Humaines et Sociales et Arts, Lettres, Langues. Le taux de passage observé dans ce Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines réunissant ces deux domaines est de 62,5%. **A contrario, le taux le plus faible**

	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Arts, Lettres, Langues	60,2 %
Droit, Economie, Gestion	34,0 %
Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives	52,2 %
Sciences Humaines et Sociales	66,2 %
Sciences, Technologies, Santé	44,1 %
Ensemble des domaines	45,8%

est dans le domaine Droit, Economie, Gestion (écart à la moyenne de -11,8 points). Le poids des bacheliers professionnels y est d'ailleurs le plus élevé. Plus d'un bacheliers sur dix (12,3%) suit une 1^{ère} année de Licence dans ce domaine contre 7,5% en moyenne.

1 : Application pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des étudiants

En Droit, Economie, Gestion

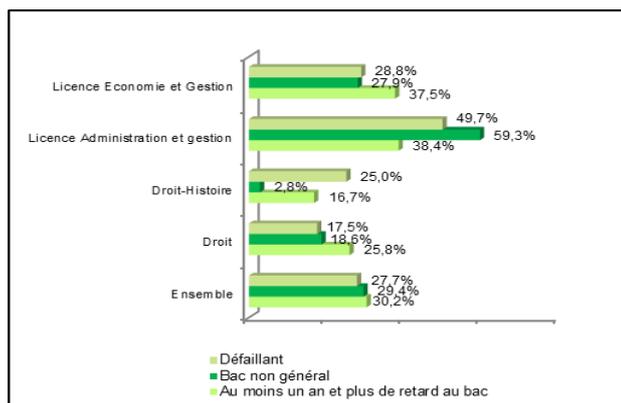
La Licence présentant un taux de passage nettement supérieur à la moyenne est la Licence Droit-Histoire.

Plus de deux étudiants sur cinq (44,4%) ont acquis au moins un semestre. Notons cependant que cette Licence est à petit effectif (36 étudiants).

Vient ensuite la Licence Economie, gestion avec un taux de passage de 41,3%.

	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Licence Droit	38,7%
Licence Droit-Histoire	44,4%
Licence Economie, Gestion	41,3%
Licence Administration et Gestion	17,5%
Ensemble Droit, Economie, Gestion	34,0%

Entre les deux extrêmes du taux de passage de la Licence Economie, Gestion et celle d'Administration et Gestion, abstraction faite de celui de la Licence Droit-Histoire, on notera quelques particularités différenciant ces deux populations. **La part des étudiants ayant obtenu leur baccalauréat avec un an et plus de retard est à peu près similaire entre la Licence Administration et Gestion et celle d'Economie et Gestion** : respectivement 38,4% et 37,5% quand cela concerne 30,2% de l'ensemble des néo-bacheliers inscrits dans ce domaine. Cependant le **ponds des bacheliers non titulaires d'un baccalauréat général est plus élevé en Licence Administration et Gestion**. **Trois étudiants sur cinq (59,3%) sont ainsi titulaires d'un baccalauréat technologique (32,2%) ou d'un bac professionnel (27,1%)** pour plus d'un quart (27,9%) des inscrits en Licence Economie, Gestion avec 13,5% de bacheliers technologiques. De plus, **la moitié (49,7%) de ces néo-bacheliers inscrits en 1^{ère} année de Licence Administration et Gestion est « défailante » aux deux semestres**, c'est-à-dire qu'il existe au moins une absence (justifiée ou non) à chacun des semestres pour un peu plus d'un quart (28,8%) de ceux inscrits en Economie, Gestion (en moyenne 27,7% de l'ensemble de la population inscrite dans ce domaine.



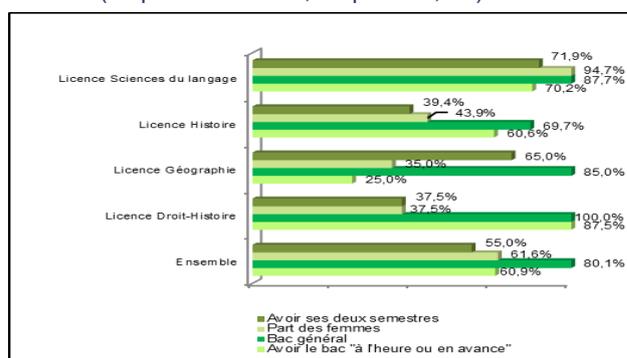
En Lettres, Langues et Sciences Humaines

En Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) le **taux de passage global en 2^{ème} année de Licence est de 62,5 %**. Cependant dans cette composante, les **Licences se répartissent dans deux domaines de formation : Arts, Lettres, Langues avec un taux de passage de 60,2 % et Sciences Humaines et Sociales avec un taux de 66,2 %**.

Dans le domaine Sciences Humaines et Sociales, ce sont de petites promotions : une soixantaine d'étudiants en Licence d'Histoire et Licence Sciences du Langage pour une vingtaine en Licence de Géographie et une dizaine en Droit-Histoire. **A effectifs à peu près comparable, soixante-six néo-bacheliers en Licence d'Histoire et cinquante-sept en Licence Sciences du Langage, le taux de passage est très nettement différent**. En effet, avoir au moins un semestre concerne près de neuf étudiants sur dix (87,7%) en Sciences du Langage pour moins de la moitié (46,9%) des étudiants en Histoire.

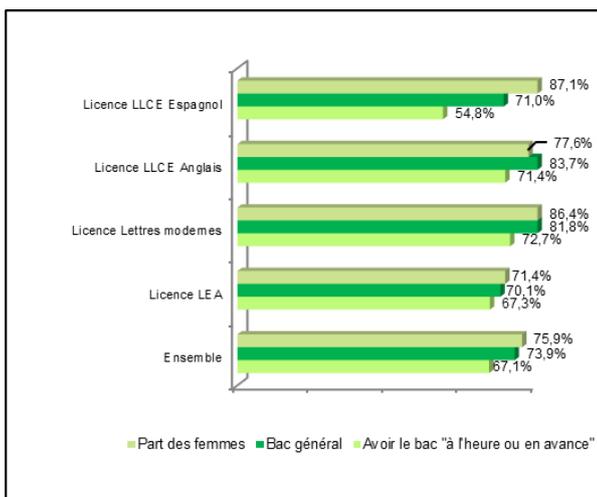
	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Licence Droit-Histoire	62,5 %
Licence Histoire	46,9 %
Licence Géographie	70,0 %
Licence Sciences du Langage	87,7 %
Ensemble Sciences Humaines et Sociales	66,2 %
Licence Lettres	63,6 %
Licence LEA	58,5 %
Licence LLCE Anglais	65,3 %
Licence LLCE Espagnol	58,1 %
Ensemble Arts, Lettres, Langues	60,2 %

En moyenne plus de la moitié (55,0%) des étudiants du domaine Sciences Humaines et Sociale ont acquis les deux semestres de leur 1^{ère} année de Licence, pour sept étudiants sur dix (71,9%) en Sciences du Langage et seulement deux sur cinq (39,4%) en Histoire; la part des défaillants aux deux semestres y est d'ailleurs plus importante. En effet un quart (25,8%) de ces étudiants le sont pour en moyenne 15,9% de l'ensemble de la population. Des différences significatives sont observées entre ces deux Licences au niveau du genre, du type de baccalauréat et de l'âge au baccalauréat. **La population en Sciences du Langage est extrêmement féminine: 94,7% sont des femmes contre 43,9% en Histoire**. De plus la part des bacheliers généraux y est également beaucoup plus importante : 87,7% en SDL contre 69,7% en Histoire. Le baccalauréat a d'ailleurs été obtenu plus souvent « à l'heure ou en avance » en SDL qu'en Histoire (respectivement 70,2% pour 60,6%).



Dans le domaine Arts, Lettres, Langues la Licence LEA se démarque par la taille de sa promotion de néo-bacheliers. Elle compte en effet 147 étudiants contre une vingtaine en Lettres, une trentaine en LLCE Espagnol et une cinquantaine en LLCE Anglais. Les différences observées au niveau du taux de passage ne sont cependant pas significatives.

Les populations de ces Licences se différencient au niveau du genre, du type de baccalauréat et de l'âge au baccalauréat mais les écarts ne sont pas significatifs : plus de femmes en LLCE Espagnol (87,1%) et Lettres (86,4%) pour en moyenne 75,9%, plus de bacheliers généraux en LLCE Anglais (83,7%) et Lettres (81,8%) pour en moyenne 73,9% et plus de bacheliers à l'heure ou en avance pour LLCE Anglais (71,4%) et Lettres (72,7%) pour en moyenne 67,1%.



En Sciences, Technologies, Santé

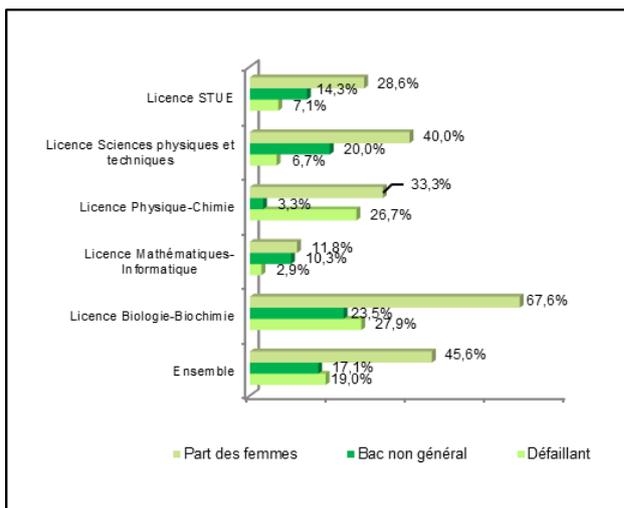
Parmi les quatre Licences 1^{ère} année dans ce domaine, deux sont à petits effectifs, une quinzaine de néo-bacheliers : Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (STUV) et Sciences physiques et techniques (SPT). C'est d'ailleurs dans ces deux Licences que le taux de passage est supérieur à la moyenne (écart à la moyenne de +5,9 et +22,6 points), le taux de passage dans ce domaine étant 44,1%.

	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Licence Biologie-Biochimie	42,6 %
Licence Mathématiques-Informatiques	41,8 %
Licence Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (STUV)	50,0 %
Licence Sciences physiques et techniques (SPT)	66,7 %
Ensemble Sciences, technologies, santé	44,1%

Les différences observées entre les Licences sont significatives. Plus souvent que la moyenne, **ce sont les néo-bacheliers en Biologie-Biochimie qui sont défaillants aux deux semestres.** En effet, ils représentent plus d'un quart (27,9%) des inscrits quand ils sont en moyenne un cinquième des inscrits dans le domaine et

un dixième (10,3%) en Mathématiques-Informatique.

Les différences observées selon le genre et le type de baccalauréat entre les Licences sont significatives. Quand en moyenne le taux de féminisation est de 45,6%, il atteint 67,6% en Biologie-Biologie. Ce taux est inférieur à la moyenne dans les trois autres Licences: 18,8% en Math-Info, 28,6% en STUV et 40,0% en SPT. **La part des bacheliers non généraux est supérieure à la moyenne en Biologie-Biochimie et en Sciences physiques et techniques** (respectivement 23,5% et 20,0%) quand en moyenne il est de 17,1%.

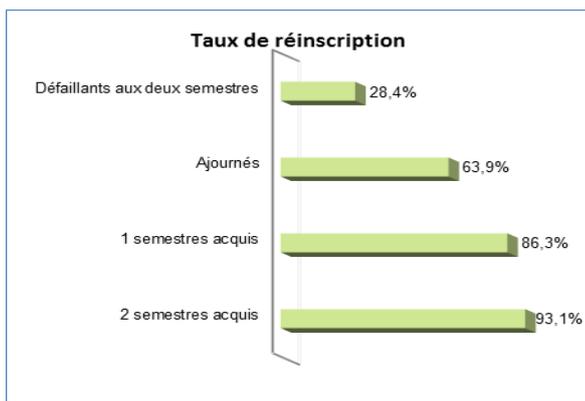


En Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Pour rappel, le taux de passage dans ce domaine est de 52,2% dont 28,4% avec deux semestres acquis. Un néo-bacheliers sur six (17,2%) est défaillant aux deux semestres. **Acquérir au moins un semestre est plus souvent le fait des jeunes femmes, des titulaires d'un baccalauréat général ou ceux ayant obtenu leur baccalauréat à l'heure ou en avance.** En effet, plus de trois néo-bacheliers sur cinq (63,5%) pour un peu moins de la moitié (46,6%) de leurs homologues masculins ont au moins acquis un semestre, trois sur cinq (60,2%) des titulaires d'un baccalauréat général ou ayant obtenu leur baccalauréat à l'heure ou en avance (69,6%) pour moins d'un cinquième des bacheliers non généraux (18,0%) et un tiers de ceux ayant au moins une année de retard (33,3%).

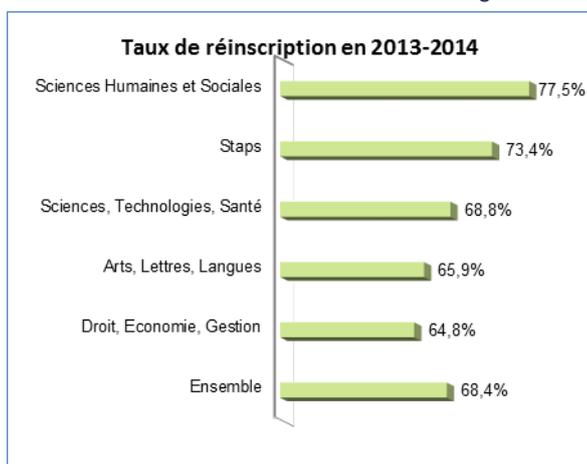
Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans après une 1^{ère} année de Licence

Plus de deux néo-bacheliers sur trois (68,4 %) de 1^{ère} année de Licence se sont réinscrits à l'université d'Orléans l'année suivante. La réinscription concerne neuf étudiants sur dix (90,9%) ayant obtenu au moins un semestre, un peu plus de trois sur cinq (63,9%) aucun semestre, «ajournés » et un peu plus d'un quart (28,4%) ayant été « défaillants » aux deux semestres.



C'est dans le domaine Droit, Economie, Gestion que le taux de réinscription est le plus faible : 64,8% se sont réinscrits à l'université d'Orléans quand cela concerne 77,5% de ceux du domaine Sciences Humaines et Sociales. Plus finement, on notera que ce sont les 1^{ère} années de Licence Administration et Gestion et Economie, Gestion qui se réinscrivent moins souvent que la moyenne : respectivement 52,5% et 54,8% se sont réinscrits, 80,6% de ceux de la Licence d'Droit-Histoire et 71,6% de la Licence Droit.

Les différences observées selon le domaine de formation de la 1^{ère} année de Licence sont significatives.



« Focus méthodologique »

Dans la base Apogée, la PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) des deux parents est dorénavant renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisit de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre de diplômés dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet. Ainsi seulement 4,8% des diplômés ont « Inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

Ce sont les diplômés pour qui la PCS des deux parents est inconnue ou sans objet qui, moins souvent que la moyenne, se sont réinscrits l'année suivante mais aussi ceux issus de la catégorie « Défavorisées ». En effet, la moitié de ces jeunes s'est réinscrite (respectivement 52,9% et 51,7%) issus de ces deux catégories contre les trois-quarts (74,6%) issus

de la catégorie « Favorisées A » (64,3% pour « Favorisées B » et 65,5% pour « Moyennes »).

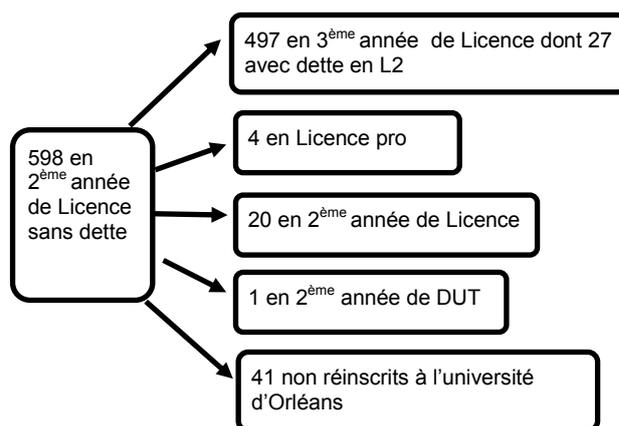
L'âge au baccalauréat et le type de baccalauréat sont également des déterminants dans le fait de se réinscrire ou non à l'Université. En effet, sept jeunes sur dix (70,3%) ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » se sont réinscrits contre la moitié (49,7%) avec un an de retard et un peu plus d'un tiers (37,9%) avec deux ans de retard et plus. La réinscription concerne plus souvent que la moyenne les bacheliers généraux: 73,3% pour ces derniers contre 40,0 % pour les bacheliers technologiques et 33,3% pour les bacheliers professionnels.

Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel ou technologique ou encore avoir obtenu son baccalauréat avec un an ou deux et plus de retard est plus souvent le fait des jeunes issus des catégories « Défavorisées » ou non renseignées pour les deux parents. Ces jeunes issus de ces deux catégories sont d'ailleurs beaucoup plus présents dans le domaine Droit, Economie, Gestion. Leur poids représente un quart des néo-bacheliers (25,6%) inscrits dans ce domaine contre en moyenne un jeune sur cinq (19,3%).

Quelle poursuite d'études ?

1155 néo-bacheliers ont poursuivi leurs études à l'université d'Orléans. En 2013-2014, 26 sont en 1^{ère} année de DUT, 446 sont en 1^{ère} année de Licence dont 92 avec un changement d'orientation, 85 sont en 2^{ème} année de Licence avec dette en L1 et 598 sont en 2^{ème} année de Licence.

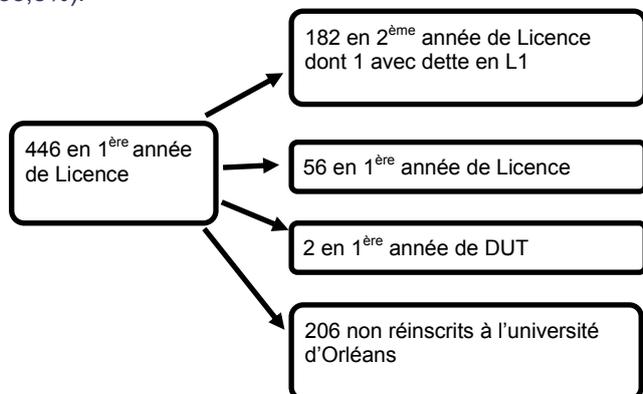
Sur les 598 étudiants qui se sont consacrés uniquement à leur 2^{ème} année de Licence, 557 (soit 93,3%) sont réinscrits l'année suivante. Leur situation en 2014-2015 est décrite dans le schéma ci-dessous.



211 de ces 557 étudiants ne sont pas réinscrits en 2015-2016 (soit 37,9%) mais ont quitté l'université pour l'essentiel avec l'obtention d'un diplôme, seulement sept sont sortis sans diplôme. Un est diplômé de DUT, trois ont obtenu leur Licence professionnelle, sept le diplôme intermédiaire à la Licence et cent quatre-vingt-treize la Licence.

346 étudiants se sont donc réinscrits en 2015-2016 (soit 62,1%). Parmi eux 298 étaient, l'année précédente, en 3^{ème} année de Licence dont 24 avec dette en L2. Parmi ces derniers, 244 sont en 1^{ère} année de Master (soit 81,9%).

Sur les 446 jeunes réinscrits en 1^{ère} année de Licence en 2013-2014, 240 sont présents l'année suivante (soit 53,8%).

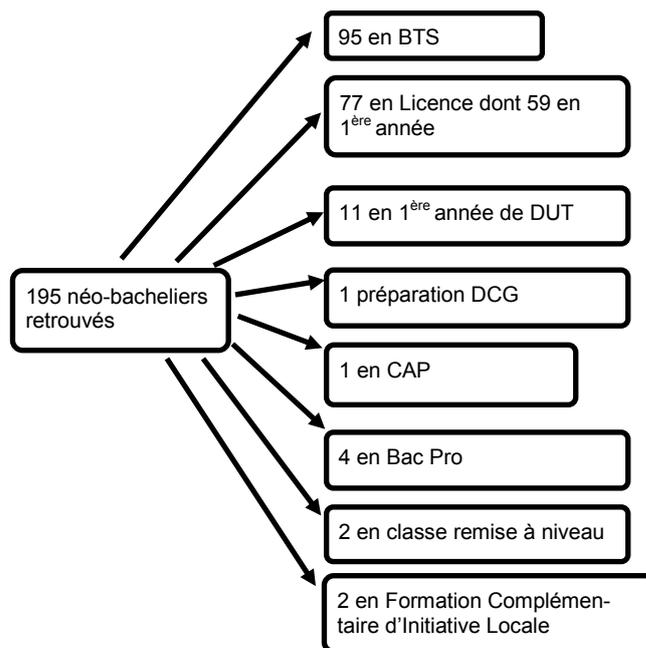


Près de la moitié de ces jeunes (46,7%) inscrits en 2^{ème} année de Licence en 2014-2015 ont obtenu le diplôme intermédiaire à la Licence. Plus des trois-quarts (77,9%) sont présents en 2015-2016. Quatre-vingt-huit sont inscrits en 3^{ème} année de Licence dont 9 avec dette en L2 et soixante-six ont obtenu leur diplôme. Soixante-quatorze sont inscrits en 2^{ème} année de Licence. Vingt-cinq ont obtenu le diplôme intermédiaire dont un qui était en dette pour la L2. Quatre sont inscrits en 2^{ème} année de DUT dont trois ont obtenu le diplôme. Un est inscrit en Licence professionnelle et a obtenu son diplôme. Les autres étant encore en 1^{ère} année de Licence. Quand ils ne se sont pas réinscrits à l'université, seulement cinq partent avec le diplôme intermédiaire à la Licence.

Enfin, sur les 85 étudiants qui étaient en dette au niveau de la L1 en 2013-2014, 75 se sont réinscrits en 2014-2015. Parmi ces derniers dix-huit ne sont plus présents l'année suivante : deux ont le diplôme intermédiaire à la Licence et neuf sont titulaires de la Licence.

Quelle poursuite d'études pour les 534 étudiants non réinscrits en 2013-2014 à l'université d'Orléans?

Suite à une convention signée en avril 2015 entre Centre-Val de Loire Université, le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, l'université François-Rabelais de Tours et l'université d'Orléans, convention visant à cadrer les échanges d'informations autour du thème des sortants des établissements de la région Centre-Val de Loire, 195 néo-bacheliers sur 534 (soit 36,5%) étant inscrits en 1^{ère} année de Licence en 2012-2013 non réinscrits l'année suivante ont ainsi pu être retrouvés.

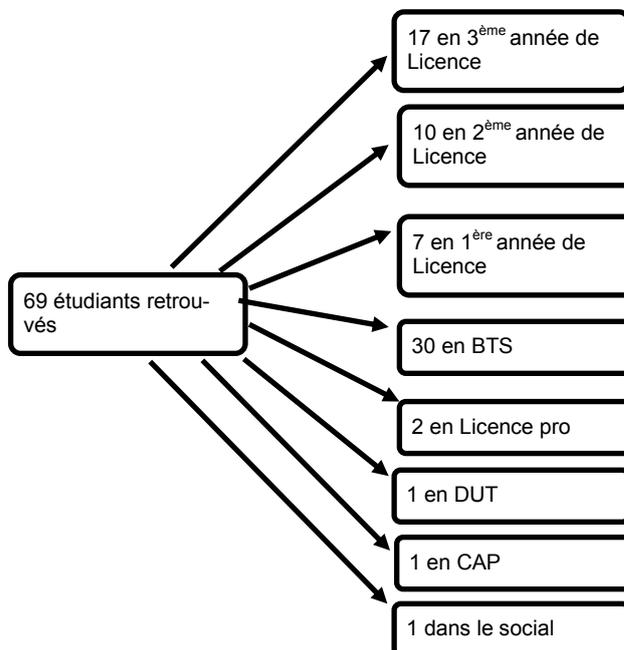


La poursuite d'études s'effectue principalement en région Centre (132 étudiants). Viennent ensuite les régions de Bretagne (12 étudiants), l'île de France (10 étudiants), Provence-Alpes-Côte d'Azur (6 étudiants) et les Pays de la Loire (5 étudiants).

Il est à noter, même si la part est faible (4,3 %) que des néo-bacheliers non réinscrits en 2013-2014 sont présents en 2014-2015. Parmi ces jeunes, deux se sont inscrits en 1^{ère} année de DUT et vingt-et-un en Licence dont seize en 1^{ère} année.

Quelle poursuite d'études pour les 259 étudiants non réinscrits en 2014-2015 à l'université d'Orléans?

Parmi les diplômés réinscrits en 2013-2014, deux-cent-cinquante-neuf (soit 22,4 %) ne sont plus présents en 2014-2015. Soixante-neuf jeunes ont pu être retrouvés (soit 26,6 %).



La poursuite d'études s'effectue principalement en région Centre (38 étudiants). Viennent ensuite l'Île-de-France (8 étudiants), l'Aquitaine (5 étudiants), Midi-Pyrénées (4 étudiants) et l'Auvergne (3 étudiants).

Notons que parmi ces jeunes, douze réapparaissent en 2015-2016 à l'université d'Orléans: huit en Licence dont six en 1^{ère} année et un en 2^{ème} année, deux en 1^{ère} année de DUT, un en Licence professionnelle et un en 1^{ère} année de Master.

En conclusion :

L'observation sur quatre années des néo-bacheliers inscrits à l'université depuis 2012-2013 permet de mettre en lumière l'impact des déterminants que sont le genre, l'âge au baccalauréat, le type de baccalauréat ou encore l'origine sociale dans l'inscription dans certaines Licences et domaines mais aussi dans la réinscription ou non à l'université et la réussite.

Dans cette cohorte de quatre années consécutives, la part des titulaires d'un baccalauréat général est de neuf étudiants sur dix (92,3%).

Plus de deux étudiants sur cinq (43,7%) ont obtenu leur Licence en trois ans et ont donc enchaîné pour l'essentiel en 1^{ère} année de Master (trois se sont réinscrits dans une autre Licence). Plus d'un quart (29,7%) l'ont obtenu en quatre ans.

Plus souvent que la moyenne ce sont les jeunes femmes, les titulaires d'un baccalauréat général et les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat à l'heure ou en avance qui réussissent leur Licence en trois ans.



L'Université d'Orléans
un campus européen pour étudier et vivre
a european campus for international study

Pôle AVENIR
Observatoire de la Vie Etudiante, OVE
Maison de l'Etudiant
Rue de Tours - BP 6749
45067 Cedex 2
Tél : 02 38 49 43 06
poleavenir.ove@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/vie/ove

